

Commune d'  
**ALTECKENDORF**



# Procès-verbal des Délibérations du Conseil Municipal

Date de convocation du 24 juillet 2025  
Séance du 31 juillet 2025

Sous la présidence de M. Alain HIPPI, Maire  
Secrétaire de séance : BURGER Éric

Elus : 14 - En fonction : 14 - Présents ou représentés : 14

Présents : HIPPI Alain, SCHOLLER Manuela, BURGER Éric, ENTZMINGER Christelle, SCHMITT Martine, KLEIN Lucie, MAHLER Rémy, MATHIS Andréa, MATHIS Toni, SPEICH Nicolas, STAATH Pascal.

Absents : GIRARDIN Pierre qui donne pouvoir à BURGER Eric, HANSS Éric qui donne pouvoir à SCHMITT Martine, SCHLEIFER Daniel qui donne pouvoir à SPEICH Nicolas.

## ORDRE DU JOUR

- 1) Élection secrétaire de séance
- 2) Approbation procès-verbal du 22 mai 2025
- 3) Lotissement Les Tilleuls. Fixation du prix de vente des terrains.
- 4) Demande de subvention Association don du sang.
- 5) ~~Vente parcelle N°140, section N°6~~
- 6) ~~Travaux église d'Altdorf.~~
- 7) Travaux de sécurisation entrées de village.
- 8) Divers

Monsieur le Maire annonce le retrait des points 5 « Vente parcelle N°140, section N°6 » et 6 « Travaux église d'Altdorf » en début de séance.

**Accepté à l'unanimité**

**Election du secrétaire de séance : BURGER Éric**

**Approbation du compte-rendu du 22 mai 2025 – approuvé à l'unanimité.**

**OBJET : 7.2. Fiscalité.**

**Lotissement les Tilleuls. Fixation des prix de vente des terrains.**

**DCM19-2025**

Madame Martine SCHMITT, adjointe chargée de l'urbanisme rappelle le permis d'aménager n° PA 067 005 24 R0001 délivré en date du 05 septembre 2024 pour la réalisation de l'opération immobilière.

Elle souligne que par délibération en date du 13/03/2025 le Conseil Municipal a attribué les marchés de travaux de viabilisation et que ces derniers ont fait l'objet d'une ouverture de chantier courant avril 2025.

Compte tenu des éléments financiers connus à ce jour pour l'ensemble de l'opération, elle propose de fixer le prix de vente des terrains afin de pouvoir satisfaire les premières candidatures.

Elle indique l'avis des services du Domaine en date du 28/05/2025 fixant la valeur vénale des terrains à bâtir à 232 000 € H.T, assorti d'une marge d'appréciation de 10% portant ainsi la valeur minimale de cession sans justification particulière à 208 800 € H.T.

**Le Conseil Municipal,**

Après avoir entendu les explications de l'élue en charge du dossier ;

Considérant le plan de financement prévisionnel de cette opération ;

Considérant le budget annexe du « Lotissement Les Tilleuls » retraçant l'ensemble des dépenses affectées à cette opération ;

- **DECIDE** de fixer les prix de vente des terrains de construction viabilisés du « Lotissement Les Tilleuls » comme suit :
  - Lot 1 de 5,30 ares au prix de 18 000 € T.T.C l'are soit un total de 95 400 € T.T.C
  - Lot 2 de 5,16 ares au prix de 18 000 € T.T.C l'are soit un total de 92 880 € T.T.C
  - Lot 3 de 4,83 ares au prix de 18 000 € T.T.C l'are soit un total de 86 940 € T.T.C
  - Lot 5 de 0,69 are au prix total de 8 500 € T.T.C
  - Lot 6 de 0,69 are au prix total de 8 500 € T.T.C
- **AUTORISE** Madame Martine SCHMITT adjointe chargée de l'urbanisme à faire les démarches de recherches des futurs acquéreurs.
- **DEMANDE** à Madame Martine SCHMITT de tenir le Conseil Municipal informé de l'avancement des investigations.

Adopté à l'unanimité

**OBJET : 7.5. Subventions.**

**Subvention association Don du sang bénévole d'Alteckendorf –  
Minversheim – Ettendorf et environs.**

**DCM20-2025**

Monsieur le Maire présente le mail du 26 mai 2025 de Monsieur Gérard Lang, Président de l'association pour le don du sang bénévole de Alteckendorf – Minversheim – Ettendorf et environs sollicitant une subvention pour permettre d'assurer au mieux leur mission pour le

bien de nombreux malades.

Monsieur le Maire précise que cette association a été créée en juin 2015 et fête son dixième anniversaire cette année, que la commune d'Ettendorf participe déjà financièrement par un don annuel de 400 euros et la commune de Minversheim par la mise à disposition gratuite des équipements de la salle polyvalente.

Monsieur le Maire propose de verser une subvention annuelle de 400 euros et pour le dixième anniversaire de l'association une subvention exceptionnelle de 500 euros.

**Considérant** les engagements de cette association pour le bien de nombreux malades.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **DECIDE** de verser **400 euros** au titre de la subvention annuelle pour l'exercice 2025 ainsi qu'une subvention exceptionnelle de **500 euros** pour le dixième anniversaire de l'association,
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à cette décision.

Adopté à l'unanimité

---

**OBJET : 1.1. Marchés Publics.  
Sécurisation des entrées de village.**

**DCM21-2025**

Monsieur le Maire revient sur le besoin de sécuriser les entrées de village par rapport à la vitesse excessive en venant notamment de Minversheim et Ringendorf et rappelle les devis suivants :

- Devis n° SDV25332 du 22 mai 2025 de l'entreprise EST SIGNAL concernant la pose de plusieurs panneaux (AB1- B14) lumineux LED et de marquage d'éclipse 30 km/h en thermocollé pour un montant de **6 113,00 € H.T**
- Devis n° DE202504047 du 22 avril 2025 de l'entreprise IMS Services pour l'installation de deux radars pédagogiques pour un montant de **3 500,00 € H.T**

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de demander une subvention via le téléservice de la Collectivité européenne d'Alsace dans le cadre des Amendes de Police.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :**

- **CONFIRME** la nécessité de réduire la vitesse aux entrées de village
- **APPROUVE** le montant des équipements concernant la sécurisation des entrées de village pour un montant de **9 613,00 € H.T**
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces administratives et comptables relatives à cette décision.

Adopté à l'unanimité

---